Politique environnementale

« Il faut oser rompre avec cette société qui meurt et ne renaîtra plus. Il faut oser l'exode. Il faut vouloir la mort de cette société qui agonise afin qu'une autre puisse naître sur ses décombres. Et apprendre à discerner les chances non réalisées qui sommeillent dans les replis du présent. » André Gorz¹

Ayant pris conscience tardivement des conséquences de pollutions d'origine industrielle ou agricole, la France fut assez longtemps en retard par rapport à ses voisins européens. Mais depuis les années 1990, suite à un certain nombre d'accidents technologiques (marées noires, explosions d'usines,... mais aussi crise de la « vache folle », « grippe aviaire » qui ont mis en évidence les risques liés à l'industrialisation de l'alimentation) et de catastrophes naturelles (inondations, canicules, tempêtes, incendies de forêt à répétition...), la France s'est attachée à la notion de « *développement durable* » - un concept abordé pour la première fois en 1972, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement : il existe en effet une relation de symbiose entre les êtres humains et leur environnement naturel. De plus en plus menacée, cette relation doit prendre en compte à la fois développement et conservation en s'efforçant de rétablir un équilibre entre les deux.

« Dans le modèle régulier de croissance – apogée, déclin, désintégration - qui semble caractéristique de l'évolution culturelle, le déclin se produit lorsqu'une culture est devenue trop rigide – dans ses technologies, ses idées ou son organisation sociale – pour faire face aux défis de conditions changeantes. Cette perte de souplesse s'accompagne d'une rupture générale d'harmonie conduisant à la discorde et à l'éclatement sociaux. Durant le processus de déclin et de désintégration, les institutions sociales dominantes continuent à imposer leurs visions dépassées mais se désintègrent graduellement alors que les minorités créatives assument les nouveaux défis avec ingéniosité et une confiance croissante.» Fritjof Capra²

La France s'est également attachée au concept de « *biodiversité* », notion qui part du constat qu'il existe une interdépendance entre l'homme et son environnement, le monde animal et végétal, le monde du vivant.

De fait, ces deux notions sont devenues prioritaires dans un monde où l'homme est parvenu à épuiser, en à peine 300 ans, les ressources naturelles accumulées tout au long de l'histoire.

En 1992, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (le « Sommet de la Terre », tenue au Brésil) et, en 2002, lors du Sommet mondial pour le développement durable en Afrique du Sud, les dirigeants se sont interrogés sur le choix d'un programme d'action à mener pour réaliser un tel développement. Par ailleurs, l'Assemblée Générale des Nations Unies a décrété les années 2005-2014 « *Décennie de l'éducation au développement durable* ».

Quelle est, en France aujourd'hui, la situation en matière de protection de l'environnement et de développement durable ?

La politique de l'environnement s'est structurée en France à partir de 1971, date de la création d'un premier ministère spécifique, à l'époque une petite structure conçue comme une

-

¹ Philosophe et journaliste français (1923-2007), un des principaux théoriciens de l'écologie politique ; cofondateur du Nouvel Observateur, hebdomadaire d'informations

² Physicien et spécialiste de la théorie des systèmes, né à Vienne (Autriche), auteur notamment du *Tao de la physique*, Editions Sand-Tchou, Paris, 1994

sorte de laboratoire d'idées et d'expertises, qui exerçait son action dans trois grands domaines : gestion des ressources naturelles, protection de la nature, préventions des pollutions et des risques.

Depuis, *dix indicateurs* permettant de décrire la situation de l'environnement ont été mis en place.

Air - La qualité de l'air des villes françaises s'améliore : d'abord stable entre 2000 et 2002, puis sensiblement détériorée en 2003 pour nettement s'améliorer ensuite en 2004 et 2005, surtout dans les moyennes et grandes agglomérations. La concentration de SO2 a diminué d'un tiers en 5 ans, tandis que l'ozone reste au-dessus de son niveau de 2000.

Eau – Les nitrates dans les cours d'eau proviennent essentiellement des pollutions d'origine agricole (la France est le 3^e utilisateur mondial de pesticides). Depuis le début des années soixante-dix, la qualité des cours d'eau vis-à-vis des nitrates s'est dégradée : 2/3 des eaux françaises sont contaminées, les nitrates atteignant en 20 ans les nappes phréatiques. La France a d'ailleurs déjà été condamnée par la Cour européenne de Justice pour le mauvais état de ses eaux en Bretagne.

Biodiversité - Les populations d'oiseaux communs diminuent globalement depuis 1989 : la tendance générale d'évolution des 65 espèces suivies est de - 7%. La situation est variable selon les espèces : recul pour les espèces agricoles et forestières, stabilisation voire augmentation pour les espèces généralistes et caractéristiques des milieux bâtis. L'Union européenne a pour objectif de stopper la perte de biodiversité à l'horizon 2010.

Territoire - Entre 1982 et 2004, les surfaces artificialisées ont augmenté de 43%, au détriment des zones agricoles et naturelles. Au cours de la même période, la population a augmenté de 11%. En 2004, ces surfaces artificialisées occupent 8 % du territoire métropolitain. Les routes et parkings en représentent 38%, les surfaces non bâties (chantiers, pelouses) 36% et les espaces bâtis 26%.

Energie - L'électricité d'origine renouvelable produite en France provient à 92% de l'hydraulique. Les déchets urbains (3%), le bois (2%), l'éolien (2%), le biogaz et le solaire assurent la part résiduelle. La production éolienne, qui a été multipliée par 12 depuis 2000, ne compense cependant pas l'augmentation de la consommation d'électricité et la baisse de la production hydraulique due au manque de pluviosité depuis 2002.

Effet de serre – Au-delà du protocole de Kyoto, la loi d'orientation sur l'énergie s'est fixée pour objectif de diviser par 4 les émissions d'ici 2050. En 2004, les transports sont responsables de 26% des émissions de gaz à effet de serre, et le résidentiel-tertiaire (logements, bureaux, etc.) de 19%. Ces deux secteurs enregistrent une forte hausse depuis 1990 (+22%), jusqu'ici compensée par la baisse des émissions industrielles et agricoles. Les émissions globales ont diminué de 1% sur la même période.

Déchets - En 2004, 6,3 millions de tonnes d'emballages en provenance des ménages et des entreprises ont été recyclés, soit la moitié du gisement total. Les objectifs de la directive « Emballages » fixés pour le recyclage en 2008 sont atteints pour tous les matériaux, sauf le verre et les plastiques. Au-delà du recyclage, la valorisation sous forme d'énergie porte à 61% la part des emballages recyclés ou valorisés, pour un objectif de 60% en 2008.

Dépenses - En 2004, le total des dépenses de protection de l'environnement s'élève à 33,5 milliards d'euros, soit 2% du PIB. Son financement est assuré à parts voisines par les

entreprises, les administrations et les ménages. Les deux tiers des dépenses sont consacrés à la gestion des eaux usées et des déchets.

Pratiques des ménages

En % des ménages

| | 1998 | 2005 |
|--|------|------|
| Tri régulier du verre usagé pour le recyclage | 64 % | 77 % |
| Tri des piles usagées pour le recyclage | 24 % | 73 % |
| Tri régulier des vieux papiers, journaux et magazines pour le recyclage | 36 % | 71 % |
| Tri régulier des emballages et des plastiques pour le recyclage | 20 % | 71 % |
| Arrêt systématique de la veille de la télévision | | 69 % |
| Apport d'un cabas à roulettes, d'un panier ou de sacs pour faire les courses (magasins de proximité ou grandes surfaces) | (-) | 63 % |
| Équipement d'une part importante des luminaires par des ampoules basse consommation | (20) | 15 % |

Source : Ifen - Insee, enquête sur les conditions de vie des ménages.

Ressources - La consommation de matières par habitant a atteint un maximum en 1980 et ralentit depuis. Mais la désynchronisation (le découplage) entre le PIB et la quantité de matières consommées (poids des combustibles fossiles, des produits minéraux et agricoles, extraits du territoire national ou importés sous forme de matières premières ou de produits finis, exportations déduites) reflète une modification de la structure de l'économie, notamment la croissance des activités de service.

Rôle complémentaire de l'Etat et des citoyens

Comme le montrent régulièrement les enquêtes d'opinion depuis le début des années 70 et plus particulièrement dans les années 90, l'environnement n'a cessé de s'affirmer comme sujet de préoccupation des Français. Dans ce contexte, l'État a un rôle déterminant à jouer dans la résolution des problèmes d'environnement. Bien que chacun d'entre nous puissions contribuer à améliorer notre environnement, nos capacités d'actions individuelles ne peuvent être identiques selon les domaines d'activités - le nucléaire ou les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont en effet des domaines pour lesquels les modalités d'une action efficace relèvent des pouvoirs publics nationaux et européens (48% des Français (contre 46%) sont opposés à l'abandon de l'énergie nucléaire tandis que 49% (contre 44%) sont favorables à l'interdiction des OGM.)

À l'opposé, les comportements de chacun ont des répercussions directes sur l'environnement en ce qui concerne la consommation de produits issus de l'agriculture biologique, les produits « verts », les économies d'énergie ou l'utilisation de la voiture : acheter « bio » favorisera le développement d'une agriculture moins utilisatrice de pesticides et d'engrais. Préférer la bicyclette ou les transports en commun à sa voiture individuelle pour se rendre à son travail ou faire ses courses contribue à réduire la pollution de l'air, etc. Il en est de même pour les pratiques de tri sélectif des déchets, un geste simple parmi d'autres qui contribue lui aussi à assainir et participe, avec d'autres, au processus d'« écologisation » des pratiques domestiques quotidiennes.

Bibliographie et webographie:

- Guide écologique de la France, Sélection du Reader's Digest, Paris, 1976
- Gérard Mermet, Francoscopie, Larousse, Paris, 2007
- Article de Michel Serres paru dans Les Dossiers de l'Actualité, Bayard Presse, décembre 06
- www.populationdata.net/monde_village_global.php pour prendre conscience du changement
- www.ifen.fr Institut français de l'environnement
- <u>www.fne.asso.fr</u> Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement
- www.vie-publique.fr

<u>Pour compléter ce dossier</u>:

Article de Florence Amalou paru dans l'édition du 06.04.07 : La défense de la nature expliquée aux ados, Le Monde.fr du 05.04.07

La Semaine du développement durable, qui se déroule du lundi 2 au samedi 7 avril, va permettre à de nombreux adolescents de concrétiser leur engagement en faveur de la défense de l'environnement et de la protection de la planète progressivement détruite par l'homme. Depuis deux ans au Havre, à Lyon, à Bordeaux ou à Lorient, des jeunes développent l'Agenda 21 scolaire, un programme inspiré par le "plan d'actions pour le XXI^e siècle" du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Il s'agit d'actions pédagogiques très concrètes lancées, pendant une année entière, conjointement par les villes (écoles primaires), les départements (collèges) et les régions (lycées). Cet ensemble, qui permet de placer les jeunes au coeur du processus, est coordonné par les enseignants et soutenu par les parents d'élèves.

Au lycée Guy-de-Maupassant de Fécamp (Seine-Maritime), les 2 000 élèves ont symboliquement planté un arbre dans la cour de l'école, lundi 2 avril. La même semaine, ils ont visité le centre de tri sélectif « *pour qu'ils sachent ce qui se passe après le sac poubelle* », explique Samuel Lodde, proviseur³ adjoint chargé de l'Agenda 21 scolaire depuis la rentrée 2004.

Des conférences ont été lancées sur le thème des énergies renouvelables - une éolienne approvisionne le lycée - et du commerce équitable, avec Artisans du monde. Des "repas de terroir" organisés avec des producteurs locaux sont destinés à provoquer des rencontres, la curiosité et l'envie d'agir.

Autant d'actions qui ne doivent pas faire perdre de vue que seulement 12 % des cantines respectent la consigne donnée en juin 2001 par le Ministère de l'Education nationale de diminuer les apports alimentaires en graisse et d'augmenter ceux en calcium, en fibres et en fer.

L'objectif de ce programme consiste également à faire apparaître les enjeux environnementaux liés à l'école. En France, un établissement utilise chaque jour en moyenne 100 litres d'eau par élève, selon le Centre d'information sur l'eau. Plus de 70 % des enfants du primaire se rendent en voiture jusqu'à leur école.

Par ailleurs, les enjeux écologiques et humanitaires doivent trouver une place naturelle dans les « travaux personnels encadrés » (TPE) des classes de Première, dans les « itinéraires

³ Un proviseur : responsable en chef d'un lycée

de découverte » (IDD) de Cinquième et de Quatrième ainsi que dans les programmes à caractère technique ou scientifique (SVT en Sixième et en Troisième)⁴.

De fait, les adolescents s'approprient facilement des thèmes comme « équilibrer son alimentation », « économiser l'eau et l'énergie », « recycler les déchets », « améliorer sa santé et sa qualité de vie » ou « préserver la biodiversité ». « L'Agenda 21 scolaire est une démarche volontaire qui ne débouche pas sur une norme et qui peut varier selon l'établissement et son environnement », insiste Christine Delhaye, co-auteur d'un guide méthodologique sur ce programme.

Dans le Grand Lyon, les Pédibus (ces trajets école-domicile collectifs à pied encadrés par des adultes) permettent à la fois de réduire la pollution et de sécuriser le trajet, sachant qu'environ 2 000 enfants par an sont accidentés sur le chemin de l'école. De son côté, la ville de Chelles, en Seine-et-Marne, propose un site Internet de co-voiturage destiné aux parents dont les enfants fréquentent le même établissement.

Au lycée de Dupuy-de-Lôme, à Lorient (Morbihan), des efforts menés depuis huit ans ont permis de réduire d'un tiers la consommation d'eau par élève et par jour. Les jeunes sont sensibilisés au fait qu'ils consomment 1 million de kilowatt/heure par an en électricité, et que seuls les déchets verts du jardinier et les produits utilisés en classe de physique-chimie sont récupérés. Et ils veulent faire mieux.

D'autres initiatives sont encore possibles. L'Agenda 21 scolaire suggère notamment la création, dans un collège, d'un potager bio dont la production alimenterait en partie la cantine. Les élèves pourraient s'entretenir avec les responsables des approvisionnements de la cantine et le médecin scolaire. Ils apprendraient aussi les différences entre les modes d'agriculture, entre les labels. Le début d'une prise de conscience.

⁴ La classe de Première correspond, dans le système scolaire français, à l'avant-dernière année de lycée ; la classe de Cinquième – à la Septième classe dans le système tchèque, la Quatrième à la Huitième classe, etc.

« Nous ferons de l'avenir ce que nous voulons »

Le philosophe Michel Serres analyse le décalage entre la noirceur des informations médiatiques et la réalité positive du monde.

> a responsabilité des médias est-elle engagée dans le fait que nous ayons trop souvent une vision négative de ce qui se passe dans le monde?

Michel Serres: J'ai contribué, en son temps, à fonder la cinquième chaîne, et j'avais dit alors: «Vous devriez diffuser des informations qui feraient un tabac, dans lesquelles il n'y aurait ni morts, ni cadavres, ni catastrophes, mais seulement des bonnes nouvelles. «Ils m'ont regardé avec terreur, et, bien sûr, n'ont pas suivi mon conseil. Les directeurs de journaux ont sans doute tous lu Aristote, pour qui l'essence du spectacle est la terreur et la pitié. C'est bien ce qui entraîne l'audimat! Le pessimisme ambiant vient du fait que nous sommes saisis dans ce spectacle-là. Qui veut prendre en compte le réel doit se rendre sourd au spectacle et tendre l'oreille, au contraire, vers le silence du réel.

 Que considérez-vous comme des avancées réelles de notre monde?

Ce que je vois, c'est que depuis quelques décennies – les années 1970 –, il nous est arrivé un événement si colossal que nul ne l'a vu. Il a changé le monde et il a changé l'homme. Concernant le monde: en 1900, on comptait en Occident 79 % d'agriculteurs; en 2001, 2,2 %! Les conséquences sont immenses, car cela a changé totalement le paysage: le pourtour de la Méditerranée n'a plus de cultures en terrasse, les champs ne font plus 2 hectares mais 300 hectares, la montagne n'a plus de bergers, les forêts flambent parce qu'on ne saigne plus la

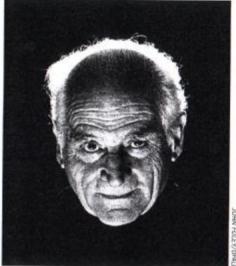
When the serves:

«Les choses ne sont pas bonnes ou mauvaises, elles sont bonnes si on les fait bonnes.»

résine. Le néolithique est donc terminé, et personne ne s'en est apercu. Concernant l'homme: en 1820. l'espérance de vie était de trente ans. Et depuis une trentaine d'années, elle est montée soudain verticalement. Les médecins recoivent aujourd'hui des patients qui jusqu'à l'âge de quarante, voire de soixante ans. n'ont jamais souffert. Louis XIV entouré

des meilleurs médecins du royaume souffrait de douleurs à hurler tous les jours!

Voilà donc un homme nouveau devant un monde nouveau. Si donc il y a une philosophie à tirer, ce doit être une philosophie du monde d'aujourd'hui, qui, en réalité, n'est pas celui de la bagarre entre tel et tel pour la présidence de la République. Je vais dire une grossièreté, mais je crois que même le terrorisme international est du spectacle, car il ne représente même pas 2 % du nombre de morts par accidents de la route. La guerre d'où sort ma génération, elle, a fait des millions de morts. Nous sommes rentrés dans un changement de phase dont aucune institution ne s'occupe: ni la politique, ni l'université, ni



les médias ne tiennent compte de ces sujets sur lesquels nous avons des statistiques reflétant pourtant bien la réalité du monde.

 Est-ce que les « nouveautés » que vous évoquez sont des bonnes nouvelles?

 Ce changement de phase n'est ni bon ni mauvais: il est! C'est la première chose dont il faut prendre conscience. Car le pire, justement, est de ne pas voir le réel. Pour savoir si tout cela est bon ou mal, je prends un exemple très particulier: lorsque les nouvelles technologies sont arrivées - l'ordinateur, Internet... - beaucoup d'enseignants se sont aperçus que les étudiants perdaient l'écriture, la mémoire, souvent la lecture. On a alors vu un déferlement de livres sur la fin de la pensée. Mais en fait, les nouvelles technologies forment une coupure aussi puissante que celle de l'invention de l'écriture. Lorsqu'on a inventé l'écriture, on a perdu la mémoire en quittant la civilisation orale. L'invention de l'imprimerie aussi a contribué à la perte de la mémoire. Plus besoin de savoir tout par cœur puisque les livres étaient là. C'est pourquoi Montaigne s'écrie : "Mieux vaut tête bien faite que tête bien pleine. » De même, Internet nous permet de ne plus aller en bibliothèque.

On ne peut pas faire, apparemment, plus négatif. Mais que se passe-t-il, en réalité? L'homme dépose sa mémoire dans l'Internet et pendant ce temps, il fait une économie gigantesque de ses neurones de mémoire. Et grâce à cela, il se met à inventer... Dans l'histoire de l'humanité, chaque fois que l'on a trouvé des supports de mémoire, il y a eu des explosions d'invention. Autrement dit, les choses ne sont pas bonnes ou mauvaises, elles sont bonnes si on les fait bonnes. Parce que nous sommes libres et que nous avons devant nous les moyens d'instrumentaliser ce que nous voulons. Aussi, nous ferons de l'avenir ce que nous voulons.

RECUEILLI PAR LOUIS DE COURCY ET GUILLAUME GOUBERT